

Communiqué de presse

Concours d'architecture - Résultats

Transformation et agrandissement de La Maison du Gruyère à Pringy-Gruyères

« Une maison pour vivre l'expérience du Gruyère AOP »



Le programme du concours a été élaboré avec l'appui du bureau, **PAGE ARCHITECTES** PAGE Aloys, Geneviève et Frédéric, ARCHITECTES SA à Fribourg, en collaboration avec le maître de l'ouvrage soit la Société coopérative « Laiterie de Gruyères ».

Il a été approuvé par le conseil d'administration en date du 22 mars 2016 et validé par le jury en date du 11 avril 2016. L'information a été donnée lors de l'assemblée générale du 10 mai 2016.

Le concours a été ouvert le 3 juin 2016. Deux visites du site ont été organisées. Les projets devaient être rendus jusqu'au 28 octobre 2016 et les maquettes jusqu'au 11 novembre 2016.



5. GENRE DE CONCOURS ET TYPE DE PROCEDURE

Il s'agit d'un concours de projets d'architecture à un degré, en procédure ouverte, selon le règlement SIA 142, édition 2009, dont le cercle des participants est restreint selon des critères géographiques (cf. article 6.2 du Règlement SIA 142). Le concours est ainsi ouvert aux architectes pratiquant dans la zone de production du Gruyère AOP, soit dans les cantons de Fribourg, Jura, Neuchâtel, Vaud ainsi que dans les Communes de l'arrondissement administratif du Jura bernois, selon l'illustration ci-dessous (cf. section 1 article 3 du cahier des charges du Gruyère AOP, dernière modification du 14.12.2015). Le français est la langue officielle.

23 projets ont été déposés. Ils se répartissent géographiquement dans la zone AOP avec 13 projets fribourgeois, 7 vaudois, 2 neuchâtelois et 1 jurassien.

Le jury du concours a délibéré durant 3 jours en 2016 et 2 jours en 2017. L'intérêt démontré et l'implication engagée de chacun sont à relever. Il est composé de, selon le point 12 du programme :

12. COMPOSITION DU JURY

Membres non-professionnels:

- M. Philippe Bardet, Président du jury, Président de la Société coopérative « Laiterie de Gruyères » et Directeur de l'Interprofession du Gruyère AOP
- M. Peter Maeder, vice-Président du jury, Secrétaire général de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts de l'Etat de Fribourg et représentant de l'Etat de Fribourg au conseil d'administration de la Société coopérative « Laiterie de Gruyères »
- M. Oswald Kessler, Président de l'Interprofession du Gruyère AOP

Membres professionnels:

- Mme Jacqueline Pittet, Architecte dipl. EPFL / SIA / FSA, Lausanne
- M. Andrea Deplazes, Architecte dipl. EPFZ / SIA / FSA, Coire / Zürich
- M. Antoine Robert-Grandpierre, Architecte dipl. EPFL / SIA / FSA, Lausanne
- M. Jean-Philippe Stähelin, Architecte dipl. EPFL / SIA, Delémont

Suppléant non-professionnel:

- M. Cédric Pharisa, agriculteur, vice-Président du conseil d'administration et président de l'Association des Producteurs de lait de la Société coopérative « Laiterie de Gruyères »

Suppléant professionnel:

- M. Frédéric Page, Architecte dipl. EPFL / SIA, Fribourg

Experts:

- M. Jacques Ecoffey, Fromager de La Maison du Gruyère
- Mme Fabienne Porchet, Directrice de la Société coopérative « Laiterie de Gruyères »

Le jury se réserve le droit de faire appel à un ou des experts complémentaires s'il le juge nécessaire. Monsieur F. Page, organisateur du concours, peut faire partie du jury pour autant qu'il n'ait pas été chargé des études préliminaires.

II. CAHIER DES CHARGES

21. OBJET DU CONCOURS

Le Maître de l'ouvrage attend des concurrents des propositions prenant en compte les matières de l'univers du Gruyère AOP. La Maison du Gruyère, ambassadrice du Gruyère AOP, devra ainsi être le reflet actuel des traditions, du patrimoine et de la culture régionale. Le nouveau projet devra ainsi permettre de véhiculer de manière attractive et efficace l'image du Gruyère AOP.

Afin que La Maison du Gruyère puisse continuer à remplir sa mission, le Maître de l'ouvrage a décidé de lancer l'étude relative à la transformation et à l'agrandissement de La Maison du Gruyère à Pringy.

Le projet prévoit tout d'abord de moderniser sa fromagerie pour répondre à ses besoins futurs et de maintenir l'attrait de La Maison du Gruyère en renouvelant totalement sa muséographie.

L'organisation générale de La Maison et de ses différents services que sont l'accueil, le Restaurant et le Marché gruérien doit évoluer avec le projet. De nouveaux éléments de programme doivent y trouver leur place et différents travaux d'assainissement doivent être planifiés à moyen terme, comme par exemple la réfection des toitures des bâtiments.

Les concurrents devront proposer des solutions permettant d'intégrer, dans la mesure du possible, certains éléments existants afin de maintenir les coûts dans des limites raisonnables.

Frédéric Page accompagne le processus depuis 2015 en tant qu'architecte aide du maître de l'ouvrage. Ses conseils professionnels comme aussi son expérience ont été précieux. La qualité de son travail comme son grand engagement envers ce projet sont à relever.

**Assemblée générale de la Société coopérative « Laiterie de Gruyères »,
jeudi 27 avril 2017**

**point 8 de l'ordre du jour : Futur de La Maison du Gruyère
Présentation du projet lauréat du concours d'architecture**

Le projet « Mujoyà » * est le projet lauréat du concours d'architecture

**quartier de bois prêt à être fendu pour en faire des tavillons*

**Le bureau frundgallina SA de Neuchâtel, Jean-Claude Frund et Antonio Gallina
en sont les architectes.**

Jean-Claude Frund et Antonio Gallina ont été sensibles au thème principal et à l'usage du lieu. Ils sont établis à Neuchâtel depuis près de 20 ans et leur bureau compte actuellement une quinzaine de collaborateurs. Ils aiment la région et se sentent un peu fribourgeois de par leurs études à l'école d'ingénieurs de Fribourg.

Ils ont dernièrement aménagé la place de la gare de La Chaux de Fonds et construisent actuellement un grand ensemble de logements à Genève, mandats obtenus suite à des concours ouverts gagnés. La place de gare de La Chaux-de-Fonds a été primée dans le cadre du prix Acier 2016 et a obtenu à Zürich le Hase in Bronze 2016 dans la catégorie architecture récompensant les meilleures réalisations suisses de l'année. Ils ont obtenu également le premier prix du concours pour le centre d'accueil et de restauration de l'alpage de Colombire – Mollens VS en 2010. En 2011, le prix du patrimoine suisse leur a été décerné pour cette réalisation, ainsi qu'une mention lors de la distinction romande d'architecture DRA 2010.

Ils sont convaincus de l'ambition de faire renaître ce lieu pour que le visiteur soit empreint du Gruyère AOP avec les caves comme point central d'un parcours mélangeant patrimoine et réalités de transformation et d'exploitation.

Description du projet :

Aux portes d'une région emblématique pour son patrimoine naturel et culturel, le projet offre une interprétation sensible et concrète du thème « une maison pour vivre l'expérience du Gruyère AOP ». Au travers d'une série d'interventions urbanistiques et architecturales, **le site est métamorphosé pour acquérir une identité et répondre durablement aux attentes en termes d'accueil touristique, de divulgation d'une tradition culinaire et de production artisanale de fromage.**

La découverte de la Maison du Gruyère débute le long des chemins qui serpentent entre champs et pâturages ponctués de bâtiments agricoles et de quelques hameaux, dominés par les Préalpes fribourgeoises dont le Moléson. Ces ambiances sont interprétées en un ensemble homogène et cohérent qui reflète des caractéristiques traditionnelles de savoir-faire local et de langage architectural.

Le projet recherche un dialogue avec le paysage de grande qualité qui l'entoure et se positionne clairement au cœur du village de Pringy. Quatre nouvelles maisons composent le lieu et définissent en leur centre un écrin verdoyant dont la topographie intègre la cave à fromage existante et préservée. **Les bâtiments, aux géométries simples, sont recouverts d'une toiture à quatre pans habillée de tavillons de bois. Les façades sont aussi recouvertes de ce même matériau, caractéristique de la région. Il en découle une expression épurée et soignée qui s'affirme clairement par rapport à l'hétérogénéité du tissu environnant mais qui entre en relation, par le langage architectural adopté, avec le patrimoine rural bâti et le paysage naturel environnant.** A l'intérieur et encerclant la cave, un espace de circulation, relie toutes les fonctions de la nouvelle Maison du Gruyère.

Pour le visiteur, le parcours débute à partir de la place d'entrée sur laquelle s'affichent les volumes du bâtiment d'accueil et celui du couvert polyvalent. Ce pavillon sert à la définition spatiale du parvis et au-delà de son usage protecteur devient un élément rassembleur. Il signale l'entrée principale et favorise l'animation de l'espace public pour des événements culturels et festifs par exemple.

Le hall d'entrée, intégrant le marché des fromages, se développe sur la périphérie du plan, en double-hauteur, tandis que le centre est occupé par l'espace de vente du marché gruérien. Au-dessus, se trouve l'atelier culinaire qui est baigné de lumière zénithale et profite d'une généreuse volumétrie. En sous-sol, une liaison directe entre le foyer d'entrée et le parking est créée.

A partir du foyer, le visiteur initie son expérience. Ses pas le conduisent vers la cave existante qui a été enveloppée d'un anneau formant une coque protectrice et révélatrice du cœur de la maison, le lieu de maturation du Gruyère. Ce lieu, agissant tel un seuil architectural marque la transition entre l'espace ouvert, dynamique et lumineux du hall et celui plus calme et intimiste par son atmosphère tamisée de l'affinage des fromages. En face, une baie vitrée rend visible la cave de stockage sous un angle bien particulier ; s'offrent au regard et en plan rapproché, de simples planches de bois sur lesquelles reposent les meules en cours de maturation. La grande paroi latérale de ce corridor accueille la fresque « La Poya » de Teddy Aeby. En poursuivant sa promenade, deux escaliers monumentaux s'affichent. Le premier mène à l'exposition, depuis laquelle une vue plongeante permet d'observer le savoir-faire des fromagers et leurs équipements. L'espace est vaste pour accueillir une nouvelle muséographie relatant l'histoire, les matières premières et les techniques de cet artisanat culinaire. Ensuite, un second escalier reconduit à nouveau le visiteur vers la cave. Une dilatation de l'espace de circulation offre la possibilité d'une halte animée par une ouverture laissant apparaître le local de service des caves et ses activités.

La découverte se poursuit, sur la gauche, dans le sens de la marche ; deux fenêtres donnent à voir la cave des frais et la cave chaude. Sur la droite, un escalier permet de relier la maison de l'administration à l'ensemble. Ainsi, les collaborateurs, tout en bénéficiant d'un accès séparé, sont aussi connectés aux activités publiques et fonctionnelles de la Maison du Gruyère. La boucle s'achève par la découverte du restaurant se développant à l'étage et orienté sur ses quatre cotés. L'établissement se prolonge vers extérieur par une grande terrasse.

Cet espace extérieur, qui prend la forme d'un jardin voire d'un parc, structuré par sa topographie et par les volumes de la Maison du Gruyère, est idéalement situé, au cœur de la composition. Il se situe en léger surplomb par rapport à la rue. Il est protégé du vent et offre des vues suggestives sur le paysage dont l'emblématique Moléson. Quelques chemins piétons sont tracés pour inviter à le traverser. Des arbres sont plantés et sa limite est formalisée par un traitement minéral au sol qui délimite son emprise et sa relation avec l'espace dédié aux véhicules.

A l'étage supérieur du restaurant, la salle multifonctions prend place. Elle fonctionne de manière indépendante mais peut profiter des infrastructures adjacentes. Les cuisines sont placées en rez-de-chaussée, de même que l'accès direct à l'établissement public et les sanitaires.

La visite se termine par l'espace de vente du marché gruérien situé dans la maison de l'accueil. Cette fonction commerciale s'inscrit naturellement dans le parcours du visiteur que ce soit à son arrivée ou lors de son départ. Son emplacement stratégique et son organisation lui offrent le potentiel de pouvoir fonctionner de manière étroite avec les autres activités de La Maison du Gruyère mais aussi d'être directement accessible.

Ainsi, la singularité d'inviter le visiteur à une ballade architecturale pour vivre l'expérience du Gruyère s'allie également à une possible indépendance fonctionnelle des maisons qui sont des entités autonomes. Chaque ouvrage dispose d'un accès et d'une distribution propre. Il est possible de rejoindre directement le restaurant, le Marché gruérien, la fromagerie ou l'administration. Ce principe donne aux bâtiments une double vocation, celle de s'inscrire dans un registre de participation à la vie sociale et commerciale de Pringy et celle, plus globale, destinée à l'accueil du grand public.

Les accès au site sont repensés afin de hiérarchiser les espaces extérieurs et considérer son évolution future, en particulier le développement d'une nouvelle halte ferroviaire. La Place de la Gare est partiellement libérée du trafic automobile, une circulation à sens unique et un traitement urbain sont proposés pour lui conférer le caractère de zone de rencontre. Au nord-ouest, la rue de desserte se dilate pour accueillir le parking des autocars sous lequel se trouve, en ouvrage, celui des visiteurs et des collaborateurs. Cette infrastructure, légèrement surdimensionnée, peut aussi satisfaire aux besoins en stationnement des activités environnantes. La position de la rampe des véhicules capte le trafic en dehors du centre habité. Le volume de la fromagerie dégage des zones de livraisons et de manutentions clairement séparées des parties dédiées aux visiteurs.

La proposition met en évidence l'importance de reconnaître la Maison du Gruyère dès son approche et invite le visiteur à une expérience unique, celle de découvrir une culture et un savoir-faire culinaire en s'imprégnant d'un paysage naturel et d'une architecture tirant ses références dans l'histoire bâtie de la région.

Phasage :

La conception du projet est étroitement liée à sa faisabilité en deux étapes majeures. Chaque partie de l'intervention est pensée de manière à s'inscrire dans un phasage garantissant la poursuite des activités de transformation du lait du site.

Résumé du rapport du jury :

Parmi les 23 projets rendus, le projet mujya a rapidement retenu une attention particulière de la part des membres du jury, et ce de par sa proposition très audacieuse et différente des autres projets.

En effet, la composition proposée « renverse » l'organisation actuelle. Le développement d'un espace extérieur ouvert central, écrin verdoyant dont la topographie intègre la cave à fromage existante, est proposé à l'emplacement où tous les autres projets implantent une nouvelle et importante composition volumétrique.

La grande qualité d'intégration du projet dans le site est appréciée, de même que l'échelle "villageoise" proposée découlant de la division du programme de la Maison du Gruyère dans quatre nouvelles « maisons » distinctes. Le langage architectural proposé, emprunté aux constructions rurales gruériennes, dégage une image forte et contribue à sa bonne intégration dans le contexte.

Le jury a également été séduit par la qualité des aménagements extérieurs. La place d'entrée, définie par le volume du bâtiment d'accueil et celui du couvert polyvalent, signale l'entrée à la Maison du Gruyère et favorise les animations extérieures. La Place de la Gare est partiellement libérée de la circulation automobile pour devenir un espace public représentatif de la Commune.

Pour le maître de l'ouvrage, soit la Société coopérative « Laiterie de Gruyères », ce projet est à l'image du Gruyère AOP et de sa filière associant corporativement plusieurs entités dans l'Interprofession du Gruyère : producteurs de lait, fromagers et affineurs. Autour des caves et de l'espace de verdure centrale, le lait se transforme en Gruyère AOP. Le visiteur pénètre dans ce monde pour vivre l'expérience du Gruyère AOP.

La mise en scène du lieu fera l'objet d'une étude séparée comme aussi sa muséographie. Les installations et l'organisation de la fromagerie ainsi que les techniques du bâtiment tiendront compte des besoins et évolutions futurs.

Il remercie tous les participants à ce concours d'architecture ainsi que les membres du jury et adresse ses félicitations aux lauréats.

Prévision de planning des travaux :

- Mise à l'enquête: 2018
- *Permis de construire* : 2019 – 50 ans après la première fromagerie de Pringy
- Début des travaux: 2021
- Mise en exploitation de la nouvelle Maison du Gruyère: 2022 - 2023

Investissement envisagé : Fr. 25'000'000.-

Résultats du concours

Le rapport du jury peut être téléchargé sur le site internet :

<https://www.lamaisondugruyere.ch/exposition-des-projets-du-concours-darchitecture-et-resultats-du-concours/>

Le rapport du jury chapitre VI et VII informe sur le contrôle technique - l'examen des documents et sur le jugement.

Le 1er tour de jugement a écarté 13 projets et le 2e tour 4 projets.

Un 2^e degré a été demandé avant classement final pour demander un développement de 3 projets. Les demandes ont été formulées par voies notariées. La réception des projets au 24 mars 2017 et des maquettes au 31 mars 2017 a été gérée par le notaire également.

Sur la base du résultat du second degré ainsi que sur les critères de jugement énoncés et développés, le jury procède au classement final comme suit :

1 ^{er} rang,	1 ^{ère} mention de	Fr. 32'000.- HT:	n° 15 mujyà
2 ^{ème} rang,	2 ^{ème} mention de	Fr. 25'000.- HT:	n° 13 TRINTCHI
3 ^{ème} rang,	1 ^{er} prix de	Fr. 30'000.- HT:	n° 19 AOP
4 ^{ème} rang,	2 ^{ème} prix de	Fr. 22'000.- HT:	n° 14 FORUM
5 ^{ème} rang,	3 ^{ème} prix de	Fr. 18'000.- HT:	n° 11 POYA
6 ^{ème} rang,	4 ^{ème} prix de	Fr. 16'000.- HT:	n° 20 Learning from Gruyère

2 projets fribourgeois, 2 vaudois, 1 jurassien et 1 neuchâtelois sont dans les 6 premiers rangs.

6e rang : AAAG architectes sàrl, Gédéon Adebe à Fribourg – no 20 Learning from Gruyère

5^e rang : Background Architecture sàrl, Jael Villat à Lausanne – no 11 Poya

4^e rang : Thomas Wegener à Lausanne – no 14 Forum

3^e rang : Comamala Ismail Architectes, Toufiq Isamil-Meyer à Delémont – no 19 AOP

2e rang : Dupont Architectes SA, Francis et Philippe Dupont à Ursy – no 13 Trintchi

1^{er} rang : frundgallina SA, Jean-Claude Frund et Antonio Gallina à Neuchâtel – no 15 mujyà

Informations :

Société coopérative « Laiterie de Gruyères »

1663 Pringy-Gruyères

Fabienne Porchet, directrice

026 921 84 00

fabienne.porchet@lamaisondugruyere.ch